



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

Corse

Question au Gouvernement n° 1146

Texte de la question

### CORSE

**M. le président.** La parole est à M. Camille de Rocca Serra, pour le groupe UMP.

**M. Camille de Rocca Serra.** Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

Monsieur le ministre, nous connaissons la volonté de l'ensemble des membres du Gouvernement de résoudre les difficultés auxquelles la Corse est confrontée. Nous pouvons notamment saluer la fermeté dont vous faites preuve à l'égard des clandestins et dans la lutte contre les systèmes mafieux. L'immense majorité des Corses, ainsi que leurs élus, sont derrière vous.

Cependant, ce dont la Corse a le plus besoin, c'est d'une mobilisation de toutes et de tous en vue d'assurer son développement économique, culturel et social.

**M. François Goulard.** Très bien !

**M. Camille de Rocca Serra.** Ainsi, vous avez présidé, la semaine dernière, une réunion sur le développement culturel à la préfecture d'Ajaccio. A Bastia, vous avez assisté à une réunion avec les agriculteurs sur la question du désendettement. Quel est le bilan de votre déplacement ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

**M. Nicolas Sarkozy,** ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur le député, la question est celle de la place de la Corse dans la République. Cette question n'est pas simple : tous les gouvernements, depuis les événements d'Aléria, ont pu s'en rendre compte.

Néanmoins, trois signes autorisent un certain optimisme.

Le premier tient au fait que le système mafieux commence à rendre des comptes à la justice de notre pays.

**M. François Goulard.** Très bien !

**M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.** Ce n'est pas suffisant, ce n'est pas abouti mais, d'ores et déjà, en s'attaquant non plus simplement et directement aux poseurs de bombes, mais aussi à l'argent des poseurs de bombes, la police et la justice ont mis au jour une partie de ce système mafieux. Monsieur le député, ce n'est qu'un début et le Gouvernement s'y est engagé : l'assainissement de l'économie corse concernera tous les secteurs et l'action de la justice ne s'arrêtera pas.

**M. Jérôme Lambert.** Ceux qui seront pris n'auront qu'à faire appel !

**M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.** Les Corses l'ont compris : c'est le deuxième signe d'optimisme. Les Corses ne se sentent plus abandonnés par l'État. Ils commencent donc à parler. Comment vouliez-vous prendre la parole sur une île où chacun avait, depuis tant d'années, le sentiment

que l'État n'était pas durablement décidé à assainir la situation ? Les Corses relèvent la tête parce que la peur recule sur l'île même si, j'en ai parfaitement conscience, bien des gens ont encore peur et se demandent, après tant d'années de déception, si cette fois-ci est la bonne et si l'action du Gouvernement se poursuivra avec la même détermination.

**M. Patrick Lemasle.** Zorro est arrivé !

**M. François Brottes.** Ce sont les juges qui agissent.

**M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.** Le troisième signe d'optimisme tient au développement. Nous avons, sous l'autorité du Premier ministre, signé un accord avec 85 % des organisations agricoles de l'île sur le désendettement des agriculteurs. Nous avons également signé une convention avec l'université de Corte afin d'assurer son avenir. Il le sera lorsque des jeunes qui n'habitent pas sur l'île souhaiteront s'inscrire à l'université de Corte et que chacun aura compris que l'identité insulaire n'est pas synonyme d'enfermement mais invite à l'ouverture. Je mentionnerai enfin le projet de création d'une télévision numérique sur l'île que Jean-Jacques Aillagon et moi-même conduisons.

Tout n'est pas fait, monsieur le député. Mais pour la première fois depuis longtemps, on peut reprendre espoir. Le Gouvernement a tiré toutes les conséquences de la réponse des Corses au référendum et cette politique ne s'arrêtera pas. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Camille de Rocca Serra](#)

**Circonscription :** Corse-du-Sud (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1146

**Rubrique :** Collectivités territoriales

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 février 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 février 2004